

## *Imparfait et modalité*

### 1. Introduction

Les imparfaits contrefactuels (« Encore un peu et je tombais dans le piège ») et hypothétiques (« Si j'étais riche je ferais le tour du monde ») se distinguent des emplois standards par l'expression d'une valeur modale, une certaine irréalité des faits ou une distanciation du locuteur vis-à-vis de la réalité en vigueur au moment de l'énoncé. Les théories divergent concernant l'origine de cet effet modal. Faut-il l'expliquer comme venant d'un usage métaphorique de la distance entre le présent et le passé<sup>1</sup>? Ou au contraire, faut-il y voir l'exemple d'un sens plus abstrait délivré par les temps du passé, une exclusion de la réalité immédiate du locuteur<sup>2</sup>. Pour certains l'explication se trouve plutôt du côté de l'aspect imperfectif qui atténuerait la force d'assertion de l'énoncé en effaçant la phase finale du procès<sup>3</sup>. Bien d'autres explications encore ont été avancées, certaines portant également sur d'autres emplois non-standards comme l'imparfait de politesse, l'imparfait préludique, l'imparfait hypocoristique, et l'imparfait en discours indirect. Aucune d'entre elles, à ma connaissance, ne considère la possibilité que l'imparfait soit utilisé dans ces usages parce qu'il est plus apte que d'autres catégories verbales du français à exprimer certaines valeurs modales.

---

1 Voir par exemple Paul Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck, 1968, p. 98.

2 Voir par exemple Pierre Le Goffic, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », *Points de vue sur l'imparfait présenté par Pierre Le Goffic*, Caen : Centre de Publications de l'Université de Caen, 1986, pp. 55-69, ici pp. 55-56.

3 Voir par exemple Adeline Patard et Arnaud Richard, « Attenuation in French simple tenses », *Cahiers Chronos* 22/2011, pp. 179-209.

En général l'effet modal est considéré comme émanant d'une interprétation contextualisée des valeurs aspectuo-temporelles. Il ne reflète donc pas la vraie nature de l'imparfait. L'analyse que je propose va tenter de prouver le contraire. En me servant de l'hypothèse que j'ai avancée dans Heenen, *Imparfait et Stéréotypes* selon laquelle l'imparfait a un sens procédural, je vais montrer que cette procédure crée elle-même un contexte adéquat pour une lecture modale<sup>4</sup>. Cela expliquerait l'étonnante fréquence de cette catégorie verbale dans les énoncés de ce type. Les sections vont s'organiser de la manière suivante : je vais rappeler les points fondamentaux de mon hypothèse sur le sens de l'imparfait ainsi que les principes de la théorie de la pertinence sur lesquels elle est basée et en particulier la manière dont elle conçoit la notion du contexte. Mon analyse portera principalement sur l'imparfait hypothétique mais je vais montrer que l'explication est envisageable pour d'autres usages comme l'imparfait d'arrière-plan, l'imparfait contrefactuel, l'imparfait de politesse ainsi que l'imparfait du discours indirect, ce dernier faisant l'objet d'une section spéciale. L'exposé va également aborder le thème épineux de la valeur de temps du passé qui est absente dans certains de ces usages.

## 2. Rappel de ma théorie sur le sens procédural de l'imparfait

Dans Heenen, *Imparfait et Stéréotypes* j'ai avancé l'hypothèse que l'imparfait incitait systématiquement le destinataire d'un énoncé à sélectionner dans sa mémoire encyclopédique une hypothèse concernant l'action ou l'état exprimé par le verbe et de la combiner avec la forme propositionnelle de l'énoncé. Prenons un exemple :

- 1a) « Hier, Jeanne rentrait chez elle »
- 1b) Forme propositionnelle :  $p\{\text{hier Jeanne rentre chez elle à un moment } t \text{ du passé}\}$
- 1c) Hypothèse encyclopédique (HE) sélectionnée par le destina-

<sup>4</sup> François Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », *Milli Mála* n.7/2015, Reykjavik : Institut Vigdís Finnbogadóttir. Version électronique sur la page <http://millimala.hi.is/wp-content/uploads/2016/02/Imparfait-et-ste%CC%81re%CC%81otypes.pdf> (tirée le 02/04/2016).

- taire : {quelqu'un qui rentre chez soi est dans la rue}  
 1d) Combinaison de *p* et de l'HE : {hier Jeanne est dans la rue}

La sélection de l'hypothèse encyclopédique se fait selon les principes de la théorie de la pertinence (= TP)<sup>5</sup>. Une présentation de cette théorie sera faite dans la section suivante, mais retenons ici que la sélection doit mettre en évidence la pertinence de l'énoncé, c'est à dire qu'elle doit garantir un effet cognitif justement proportionné par apport à l'effort cognitif qu'elle exigera. Donc si le verbe décrit l'action {se dépêcher}, l'hypothèse serait plutôt {quelqu'un qui se dépêche fait des mouvements rapides} que {quelqu'un qui se dépêche perd son chapeau} à moins que cette seconde hypothèse soit particulièrement accessible dans la mémoire encyclopédique du destinataire. La mémoire encyclopédique varie d'un individu à un autre mais la condition du moindre effort fixe des limites certaines au choix. C'est la raison pour laquelle j'appelle la combinaison de l'hypothèse encyclopédique et de la forme propositionnelle de l'énoncé, une « représentation stéréotypée » (= RS), puisqu'elle fournira effectivement une vision banalisée, stéréotypée, exemplifiée, de la situation, encore une fois selon l'organisation de la mémoire encyclopédique du destinataire. Dans Heenen, *Imparfait et Stéréotypes* j'ai fait remarqué que les RS représentaient en fait une vision de la partie interne de l'action ou de l'état décrit par l'énoncé, ce qui veut dire que l'inférence des RS peut être considérée comme l'opération inférentielle qui répond à la demande de l'aspect imperfectif. La vision de la partie interne de « hier Jeanne rentrait chez elle » c'est un ensemble d'images mentales qui décrivent ce que Jeanne a fait hier quand elle est rentrée chez elle, sans tenir compte ni de ce qu'elle a fait en partant, ni de ce qu'elle a fait en arrivant<sup>6</sup>. N'importe quelle activité et n'importe quel état peut être associé à une hypothèse encyclopédique : ainsi pour {marcher}, l'hypothèse peut être {quelqu'un qui marche met un pied devant l'autre}, pour {rentrer} cela peut être {quelqu'un qui rentre dans un endroit a une partie du corps dans cet endroit et l'autre partie en dehors}, ou pour {dormir}

5 L'ouvrage de référence est Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986.

6 voir Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », pp. 130-132.

on peut choisir {quelqu'un qui dort a les yeux fermés} ou {quelqu'un qui dort est couché}. La notion d'incomplétude ou de non représentation de la borne finale de l'action, généralement associée à l'aspect imperfectif, est respectée par les RS puisque les hypothèses qui marquent la fin de l'activité ne sont pas conservées à la même adresse encyclopédique. Donc {rentrer} ne fera pas sélectionner les mêmes hypothèses que {être de l'autre côté}<sup>7</sup>.

Ce qui selon ma théorie serait spécifique dans ce processus d'interprétation enclenché par l'imparfait c'est le fait qu'il commence invariablement par une consultation de la mémoire encyclopédique. Pour cette raison je considère ce processus comme lié à une procédure. Dans le cadre de la TP, un énoncé peut en effet donner accès à deux types de données : des données conceptuelles, comme celles liées au concept {chat}, et des données procédurales, comme celles indiquées par exemple par {mais} ou d'autres connecteurs qui fournissent des informations sur la manière de traiter un énoncé<sup>8</sup>. L'idée que les temps verbaux, et entre autres l'imparfait, indiquent des procédures a été défendue notamment par Louis de Saussure et Bertrand Sthioul<sup>9</sup>. Mais pour ces auteurs la procédure s'applique sur les variables reichenbachiennes E, R et S alors que celle que je conçois a comme argument la forme propositionnelle complète de l'énoncé<sup>10</sup>.

Mon hypothèse permet de voir une origine commune à certaines propriétés pragmatiques caractéristiques des énoncés à l'imparfait, notamment celle de constituer l'arrière-plan d'un récit ou celle d'être dépendant d'une autre expression contenant un verbe au passé com-

7 Rien n'empêche cependant le destinataire d'inférer à partir de la RS une hypothèse décrivant la fin de l'action. Voir une discussion sur de tels cas dans Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », p. 142.

8 Voir Diane Blakemore, *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987, p. 18.

9 Voir Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 167-188, et Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de l'imparfait : Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larivière, Cahier Chronos 14/2005*, pp. 103-120. Voir également l'analyse procédurale de l'imparfait de l'espagnol dans Manuel Leonetti et Victoria Escandell-Vidal, « On the Quotative Readings of Spanish *Imperfecto* », *Cuadernos de Lingüística X*, 2003, pp. 135-154. Enfin Jacques Moeschler est l'auteur de nombreux articles récents sur l'approche procédurale des temps verbaux. Voir par exemple Jacques Moeschler, « Where is procedural meaning located? Evidence from discourse connectives and tenses », *Lingua* 175-176/2016, pp. 122-138.

10 S représente le moment de l'énonciation, R le point de repère et E la période où le procès est réalisé. Voir Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », version électronique sur le site [https://www.researchgate.net/publication/241103057\\_Imparfait\\_et\\_enrichissement\\_pragmatique](https://www.researchgate.net/publication/241103057_Imparfait_et_enrichissement_pragmatique), p. 3 (tiré le 20.12.2016).

posé ou au passé simple. J'ai également montré qu'elle mettait en évidence le rôle pragmatique de l'imparfait dans certains usages non-standard, comme l'imparfait de politesse, l'imparfait narratif et l'imparfait de clôture.

### 3. La valeur de passé également procédurale

Dans mon article de 2015 je n'ai pas ouvertement émis d'opinion concernant la valeur de temps du passé de l'imparfait mais étant donné que l'analyse de l'imparfait hypothétique mettra ce thème sur la table je précise d'ores et déjà que je ne la considère pas comme issue d'un concept {passé}. L'argument principal est que l'imparfait présente deux propriétés temporelles que l'on ne peut pas déduire de données conceptuelles. La première est celle de faire concevoir une certaine extension temporelle de l'action ou de l'état quel que soit l'aspect lexical encodé par le verbe. Cette influence de l'imparfait sur la façon de voir l'action se ressent particulièrement dans les exemples où la mémoire encyclopédique fournit l'image d'une action quasi-instantannée ou d'une durée insignifiante, image qu'il faut adapter pour satisfaire les exigences de l'imparfait :

- 2) « Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte<sup>11</sup> »

La seconde propriété est celle de générer l'interprétation habituelle d'un événement même en l'absence d'élément textuel incitant à une telle interprétation :

- 3) « le tribunal correctionnel du Havre jugeait hier une jeune femme de 33 ans une voyante accusée d'avoir abusé [...] de la crédibilité d'un homme de 50 ans habitant en Haute-Savoie / elle lui *prédissait* l'avenir par téléphone notamment en tirant les cartes /<sup>12</sup> »

11 Georges Simenon, *La dansense du Gai-Moulin*, exemple cité originellement dans Liliane Tasmowski-De Ryck, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* : vol. 67, éd. n.c., lieu d'éd. n.c., 1985, pp. 59-77, ici p. 75.

12 Exemple tiré de Adeline Patard, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2007, p. 301. Version électronique sur le site <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00257801/document> (tiré le 18.12.2016)

Ces deux propriétés doivent être considérées comme des manières différentes d'exploiter une procédure, plutôt que comme des sens connotatifs associés au concept du passé. Or l'une d'elle en tout cas ne peut pas être suscitée par l'inférence des RS, en l'occurrence celle de faire voir une extension temporelle de l'action, puisque, comme expliqué plus haut, cette propriété est indépendante de la mémoire encyclopédique. Il est donc nécessaire d'envisager un deuxième sens procédural de l'imparfait intervenant au niveau de la constitution de la forme propositionnelle de l'énoncé. Dans un souci de clarté je qualifierai dorénavant cette procédure de « temporelle » et l'autre de « non-temporelle ».

#### 4. Le choix du contexte d'après la TP

Selon la TP, un énoncé, comme tout acte de communication ostensive, rend manifeste la présomption de sa propre pertinence<sup>13</sup>. Une condition minimale pour la pertinence est que l'hypothèse rendue manifeste par l'énoncé produise un effet cognitif dans au moins un des contextes accessibles au destinataire au moment du traitement. Pour la TP, le contexte est un sous-ensemble des hypothèses anciennes stockées dans la mémoire du destinataire. Ce sous-ensemble est sélectionné par le destinataire et combiné avec l'information nouvelle que constitue l'énoncé. De cette union, le destinataire peut soit inférer une nouvelle hypothèse, soit renforcer une hypothèse ancienne ou en éliminer une<sup>14</sup>. Mais la pertinence de l'énoncé ne repose pas uniquement sur l'importance des effets cognitifs qu'il produit, elle dépend également de l'effort cognitif consenti pour la sélection du contexte<sup>15</sup>. Pour mieux comprendre les mécanismes de la sélection, imaginons l'exemple suivant<sup>16</sup>:

- 4 a) Jeanne : « J'aimerais bien manger un osso-bucco ce soir. »  
 4 b) Jean : « J'ai eu une une journée difficile. Je suis fatigué. »

13 Voir Sperber et Wilson, *Relevance communication and cognition*, p. 260.

14 Ibid. pp. 108-109.

15 Ibid. p. 125.

16 Cet exemple est une adaptation d'un exemple tiré de Sperber et Wilson, *Relevance Communication and Cognition*, p. 145.

Supposons que Jeanne après avoir interprété les deux phrases de Jean ait dans la mémoire de son dispositif de déduction les hypothèses suivantes

{Jean est fatigué}  
 {Si Jean est fatigué, il souhaite que Jeanne fasse à manger}  
 {Jean veut que Jeanne fasse à manger}

La première hypothèse est la pensée exprimée par le dernier énoncé que Jeanne a interprété, la seconde est une prémisse qui, combinée avec cette pensée, donne l'implication contextuelle {Jean veut que Jeanne fasse à manger}. Supposons que ces hypothèses soient considérées par Jeanne comme probables mais non certaines. Ces hypothèses constitueront ce que la TP appelle le contexte initial<sup>17</sup>. C'est le contexte le plus accessible dont dispose Jeanne si elle doit interpréter un nouvel énoncé de Jean dans le cadre de la même conversation. Imaginons par exemple que Jean, après avoir dit « Je suis fatigué » rajoute :

4 c) « ... J'aimerais que tu fasses à manger. »

Ce nouvel énoncé renforce l'hypothèse {Jean veut que Jeanne fasse à manger}. Il est donc pertinent dans le contexte initial. Imaginons maintenant comme deuxième cas qu'au lieu de dire 4c, l'énoncé de Jean soit celui-ci :

4 d) « ... J'ai dû faire un pontage coronarien. »

Dans ce cas Jeanne a besoin d'élargir le contexte initial en y introduisant une hypothèse encyclopédique attachée au concept {pontage coronarien}. Cette hypothèse peut être {le pontage coronarien est une opération fatigante}. De cette hypothèse elle déduira {Jean a fait une opération fatigante} qui renforcera {Jean est fatigué}.

Mais imaginons maintenant une troisième version de cette conversation entre Jeanne et Jean :

17 Mon terme « contexte initial » correspond aussi bien aux termes *immediately given context* que *initial context* dans Sperber et Wilson, *Relevance communication and cognition*, respectivement p. 140 et 145.

- 4 e) Jeanne : « J'aimerais bien manger un osso-bucco ce soir. »  
 4 f) Jean : « J'ai eu une journée difficile. J'ai dû faire un pontage coronarien. »

Supposons que le contexte initial dont dispose Jeanne, en plus des hypothèses interprétées sur base des deux énoncés de Jean, contiendrait la prémisse {si Jean est fatigué, il souhaite que Julie fasse à manger} comme dans les versions précédentes. Jeanne, dans ce cas, va d'abord inférer à partir du concept {Jean} l'hypothèse encyclopédique {Jean est chirurgien} et grâce au concept {chirurgien} elle peut accéder à l'hypothèse {un chirurgien fait des pontages coronariens} et en dernier lieu grâce au concept {pontage coronarien} elle accèdera à l'hypothèse {le pontage coronarien est une opération fatigante} ce qui lui permettra, en se servant de la prémisse de déduire l'implication contextuelle {Jean veut que je fasse à manger}.

Nous voyons à travers ces trois exemples comment la sélection du contexte s'organise : l'interlocuteur commence par sélectionner le contexte initial, celui qui est le plus accessible à lui. Si l'énoncé qu'il traite n'a pas d'effet cognitif dans ce contexte, il va l'élargir de la façon la plus économique possible, avec des hypothèses encyclopédiques attachées aux concepts inclus dans les hypothèses de ce contexte. Si l'énoncé reste impertinent, il va élargir le contexte encore plus, en se servant des concepts de ces hypothèses encyclopédiques, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la pertinence de l'énoncé soit confirmée.

## 5. Influence de l'imparfait sur le choix du contexte

Dans Heenen, *Imparfait et Stéréotypes* j'ai expliqué que certains énoncés à l'imparfait engendraient des effets cognitifs faibles parce que le destinataire sélectionnait une HE sans être complètement sûr que ce soit celle que le locuteur voulait rendre mutuellement manifeste<sup>18</sup>. Je dirais qu'il est clair que, dans de tels énoncés, l'HE et la RS ne sont pas des extensions du contexte initial, parce que si tel était le cas, cette faiblesse des effets cognitifs ne seraient pas ressentie. Imaginons un exemple :

18 Voir Heenen, « Imparfait et stéréotypes », pp. 132-135.



- 5 a) Paul : « Qu'est-ce que tu as fait hier soir ? »  
 5 b) Julie : « Hier soir j'étais fatiguée »

Imaginons que le contexte initial dont dispose Paul contiendrait les hypothèses suivantes :

{soit Julie hier soir se couche tôt, soit Julie hier soir va au cinéma }  
 {si Julie hier soir se couche tôt alors Julie est bien reposée}

S'il n'y avait pas de procédure non-temporelle indiquée par l'imparfait, Paul traiterai  $p$ {hier soir Julie est fatiguée} dans le contexte initial. Il l'élargirait en inférant l'HE {Quand Julie est fatiguée elle se couche tôt}, à partir du concept {Julie}, et réaliserai l'implicite {Julie est bien reposée}. Mais en réalité la réponse de Julie est ambiguë même si a priori l'inférence de l'HE {quelqu'un qui est fatigué va se coucher tôt} et de la RS {hier soir Julie se couche tôt} devrait faire aboutir Paul à la même conclusion. Cela veut dire que l'inférence de l'HE et de la RS ne confirme pas la pertinence de l'énoncé. Elles ne jouent pas le rôle d'extension du contexte initial.

D'une façon beaucoup plus générale, j'ose affirmer que la sélection d'une HE et l'inférence de la RS constituent toujours une étape préliminaire ou une interruption momentanée dans le processus de sélection du contexte. Le produit de ces deux inférences, et la forme propositionnelle de l'énoncé forment durant cette étape un ensemble d'hypothèses, isolé de tout contextes potentiellement sélectionnables, un ensemble que j'appellerai le « contexte de l'imparfait » . Voyons plus concrètement comment j'imagine la constitution d'un tel contexte :

- 6 a) A : « Pourquoi tu ne m'as pas ouvert la porte tout à l'heure ? »  
 6 b) B : « J'étais sous la douche. »  
 Contexte de l'imparfait :  
 $p$ {tout à l'heure B est sous la douche}  
 HE{quelqu'un qui est sous la douche n'entend rien}  
 RS{tout à l'heure B n'entend rien}

Si le destinataire décide ensuite que la RS constitue une extension positive du contexte initial, le destinataire va la transférer dans ce contexte. Imaginons donc qu'avant l'énoncé il était mutuellement manifeste à A et B que le contexte initial dont A disposait soit {{soit B l'a fait exprès soit B ne l'a pas fait exprès} ; {si B ne l'a pas fait exprès je ne me fais pas de souci}} et que A transfère la RS dans ce contexte. En faisant des extensions encyclopédiques supplémentaires à partir d'elle, comme par exemple {tout à l'heure B n'entend pas la sonnette}, A conclut qu'il ne doit pas se faire de soucis.

## 6. Usage stratégique de la procédure non-temporelle de l'imparfait

Le fait que l'imparfait, en imposant l'inférence des RS, crée un contexte isolé peut aider le locuteur à communiquer une pensée qu'il ne considère pas pertinente dans le contexte initial. Cet usage stratégique de la procédure non-temporelle de l'imparfait caractérise entre autres l'imparfait d'arrière-plan, l'imparfait contre-factuel et l'imparfait de politesse. Examinons d'abord comment cette stratégie est appliquée dans l'imparfait d'arrière-plan.

- 7) « Jean rentrait chez lui. Il était fatigué après une dure journée de travail. »

Imaginons que ces phrases forment le début d'un récit. Le contexte initial que le destinataire a en tête à ce moment-là contient des hypothèses vagues sur les effets cognitifs qui découleront du récit en entier. Le destinataire sait donc à l'avance qu'aucune des RS dérivées de ces deux premières phrases ne sera pertinente dans ce contexte. Une fois inférées, les RS vont rester en veilleuse dans le contexte de l'imparfait. Elles seront toujours accessibles et peuvent devenir des extensions du contexte initial, lors de l'interprétation d'autres phrases du récit. Imaginons par exemple que de « Jean rentrait chez lui » le destinataire infère la RS {Jean est dans la rue au moment  $t$  du passé en question}. S'il interprète plus tard « Jean est rentré dans une librairie », cette RS pourrait être exploitée dans le contexte initial dont disposera le destinataire à ce moment-là

pour expliciter le substantif {librairie}. Il s'agira d'une librairie de la rue où se trouve Jean quand il rentre chez lui.

Voyons maintenant un exemple d'imparfait contre-factuel <sup>19</sup>:

8) Paul à Jean : « Encore un peu et le train déraillait »

Imaginons que Paul et Jean voyagent en train et qu'à un moment du voyage le train se mette à tanguer donnant l'impression d'être sur le point de dérailler. Mais heureusement l'incident se termine avec plus de peur que de mal et le déraillement ne se produit pas. C'est juste après cette expérience traumatisante que Paul dit cette phrase à Jean. Supposons que la forme logique de l'énoncé soit {à un moment  $t$  du passé le train déraille}. Étant donné que le souvenir de l'incident est encore frais dans la mémoire des deux interlocuteurs, il semble évident à Jean que le moment  $t$  y fasse référence. La forme propositionnelle est donc  $p$ {au moment de l'incident le train déraille}. Cette pensée est fautive et elle n'est pas capable d'éliminer celle du contexte initial que le train n'a pas déraillé. Si la RS n'a aucune chance d'être pertinente dans aucun des contextes accessibles à Jean, on peut se demander pourquoi Paul a exprimé cet énoncé. Qu'est-ce que Jean est supposé en déduire ? Pour répondre à cette question, je vais faire un parallèle avec une possibilité supplémentaire de construction de contexte envisagée par la TP . Reprenons pour cela le dialogue entre Jean et Jeanne :

9 a) Jeanne « J'aimerais bien manger un osso-bucco ce soir »

9 b) Jean : « J'ai eu une une journée difficile. Je suis fatigué »

Supposons comme avant que le contexte initial dont dispose Jeanne après avoir interprété les énoncés de Jean soit constitué des hypothèses suivantes :

{Jean a eu une journée difficile}

---

19 Parmi les nombreuses études sur cet usage de l'imparfait je cite Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « *Un imparfait de plus...et le train déraillait* », *Modes de repérages temporels, textes réunis par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume*, Amsterdam-New York : Rodopi, 2003, p. 1–24 et Jacques Bres, « Encore un peu, et l'imparfait était un mode. . . » *L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité*, dans *Cahiers de praxématique*, vol. 47, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006, pp. 149-176.

{Jean est fatigué}  
 {Si Jean est fatigué, il souhaite que Julie fasse à manger.}  
 {Jean veut que Jeanne fasse à manger.}

Jeanne peut elle-même élargir ce contexte. Elle peut par exemple y ajouter un hypothèse concernant le repas à préparer comme {un repas est composé au minimum d'un plat et un dessert}, et inférer ensuite d'autres images mentales concernant le dessert en question, toujours en utilisant des tronçons de sa mémoire encyclopédique et peut-être aussi des hypothèses qu'elle infère à partir de son entourage physique. À chaque nouvelle inférence, elle dispose d'une quantité déterminée de nouvelles extensions potentielles qu'elle réalise seulement si elle pense qu'elles contribueront à de nouveaux effets cognitifs. Je considère que dans le cas de l'imparfait contre-factuel, le destinataire élargit le contexte de l'imparfait de la même manière. L'hypothèse {le train déraile au moment de l'incident} peut donner lieu par exemple à la RS {le train sort des rails} et de là Jean peut inférer {le train se renverse}, {les passagers meurent}, etc. La non-vérité de ces hypothèses n'est pas prise en considération puisqu'elles restent isolées dans le contexte de l'imparfait.

Le troisième usage en question est l'imparfait de politesse<sup>20</sup>:

- 10) A s'adressant à B à qui il veut parler : « Je voulais vous parler »

L'inférence d'une RS empêche ici une implication contextuelle que l'énoncé aurait produit dans le contexte initial si le verbe avait été au présent. Imaginons par exemple que B ne veuille absolument pas que quelqu'un lui parle parce qu'il est très en retard et se dépêche. Ces pensées constituent le contexte initial dont il dispose au moment où A lui adresse la parole. La proposition {A veut me parler} aurait donné lieu à des images mentales comme {je vais être en retard}, {je vais rater mon rendez-vous...} que B ne veut pas entretenir. L'effet de politesse consiste justement à lui éviter de faire ces implications. Au lieu de cela, grâce à l'imparfait, B infère la forme propositionnelle  $p$ {le locuteur à un moment T du passé veut me

20 Voir la section sur l'imparfait de politesse dans Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », pp. 139-140.

parler} d'où il peut tirer d'autres hypothèses, par exemple {le locuteur à un moment T du passé a besoin de me parler}. La fonction pragmatique de l'imparfait dans cet usage consiste à rendre mutuellement manifeste l'intention communicative de rendre mutuellement manifeste une intention informative autre que celle qui aurait produit les implications redoutées. Le contenu même des RS est donc secondaire.

## 7. Usage stratégique de l'imparfait dans les phrases hypothétiques

Cette section sera consacrée à l'usage de l'imparfait dans les pro-  
tases de phrases hypothétiques . Je vais commencer par présenter l'approche aspectuo-temporelle de cet usage, en me basant sur les analyses de Laurent Gosselin, Jacques Bres et Adeline Patard . Ensuite je présenterai mon hypothèse selon laquelle l'imparfait n'encode pas le passé dans cet usage. Des exemples contextualisés serviront ensuite à montrer la stratégie communicative du locuteur dans ses emplois d'imparfait.

Les trois analyses en question considèrent les valeurs de passé et imperfective de l'imparfait comme indispensables à la construction du contenu des phrases hypothétiques. Le problème le plus épineux auquel est confronté l'approche aspectuo-temporelle est que le procès décrit par le verbe à l'imparfait se situe bien dans le présent ou le futur, jamais dans le passé. Ceci se constate par le fait que les adverbes exprimant une valeur de passé sont incompatibles dans les pro-  
tases, à l'inverse de ceux qui se rapportent au présent ou au futur :

- 11) « S'il rentrait chez lui à l'improviste \*hier/ maintenant/ demain soir, il trouverait sa femme au lit avec l'autre.<sup>21</sup> »

Pour justifier l'approche aspectuo-temporelle, Laurent Gosselin considère que c'est « le moment de la modalité d'assertion » que l'imparfait situe dans le passé et non le procès, alors qu'Adeline Patard et Jacques Bres considèrent que c'est l'énonciation du procès par un

21 Exemple emprunté à Jacques Bres, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? », p. 22.

autre énonciateur<sup>22</sup>. Illustrons ces explications avec un même exemple.

12) « Si Pierre était riche il achèterait une voiture de luxe. »

Selon Laurent Gosselin, l'imparfait indique que la possibilité que le procès {Pierre est riche} soit vrai a été évaluée prospectivement à un moment du passé et que cette possibilité peut encore exister ou être révolue au moment de l'énoncé, ce dernier point lui permettant de démontrer également la validité de la valeur imperfective. Selon Jacques Bres et Adeline Patard, l'imparfait signale que {si Pierre était riche il achèterait une voiture} est basée sur une énonciation antérieure {Pierre est riche} par un énonciateur différent du locuteur<sup>23</sup>. Pour Jacques Bres cette interprétation particulière de la valeur de passé, comme faisant référence à une énonciation antérieure et non au procès, est imposée par la conjonction « si ». Il est un fait que la valeur de passé du procès réapparaît si on retire cette conjonction :

13 a) « Si l'Islande produisait du pétrole... »

13 b) « L'Islande produisait du pétrole. »

Dans 13b on est contraint par l'imparfait de chercher un moment du passé auquel la situation {l'Islande produit du pétrole} serait vraie, même si un interlocuteur averti sait que l'Islande n'a jamais produit de pétrole. La phrase 13b semble donc fausse alors que 13a ne semble pas fausse, justement parce qu'elle n'incite pas à une telle recherche. On remarquera également pour appuyer la proposition de Jacques Bres que les subordinées introduites par « comme si » et dont le verbe est l'imparfait, présentent les mêmes particularités temporelles que les hypothétiques :

14 « J'ai mal au ventre comme si j'avais mes règles \*hier/main-tenant. »

Pour Adeline Patard, c'est le conditionnel dans l'apodose qui néces-

22 Cette explication est basée sur la théorie du Dialoguisme, voir Patard, « L'imparfait dans les phrases hypothétiques », p. 8.

23 Notons qu'il y a certainement des exemples où ni l'interprétation d'un moment passé de modalité d'assertion, ni celle d'un énoncé antérieur n'est pertinente. Je pense à des énoncés spontanés comme « Si tu voyais ce que je vois tu serais surpris ».

site l'interprétation d'un locuteur différent de l'énonciateur principal :

le COND implique que l'énonciation de la situation de l'apodose [...] soit passée. Le contexte demande alors dans la protase *l'emploi d'une forme capable d'exprimer cette médiation énonciative passée.*<sup>24</sup>

Ce rapprochement avec le conditionnel permet également à Adeline Patard de trouver une explication pour l'effet modal de « moindre probabilité » qui selon elle caractérise la protase des hypothétiques avec verbe à l'imparfait, par apport aux protases avec le verbe au présent :

Par ailleurs, en employant, l'IMP après *si*, on permet également de reconduire dans la protase l'effet de moindre probabilité produit par le COND de l'apodose : l'énonciateur principal se défausse également sur un autre énonciateur situé dans le passé.<sup>25</sup>

Pour illustrer cet effet modal, Adeline Patard met en contraste deux phrases hypothétiques, l'une combinant le présent et le futur, l'autre l'imparfait et le conditionnel présent :

[...] Si Pierre *vient* la voir demain, Marie sera heureuse.  
 [...] Si Pierre *venait* la voir demain, Marie serait heureuse.  
 L'événement semble moins probable avec l'IMP [...] qu'avec le présent [...].<sup>26</sup>

Aussi justifiables soient-elles, ces trois propositions de Laurent Gosselin, Jacques Bres et Adeline Patard n'expliquent pas pourquoi l'imparfait n'indique jamais que le procès soit situé dans le passé. Rien ne devrait empêcher l'interlocuteur d'ancrer le procès dans le passé s'il y avait un moment saillant du passé auquel la protase pourrait faire référence. Dans certains exemples il est en effet facile d'imaginer une telle situation saillante. Voyons un tel cas :

24 Patard, « L'imparfait dans les phrases hypothétiques », p. 10.

25 Ibid. p. 10.

26 Ibid. p. 4.

15) « Si tu faisais attention tu ferais moins d'erreur. »

Ici la situation saillante pourrait être celle où le sujet ne faisait pas attention à ce qu'il faisait. On pourrait imaginer comme forme logique de cet énoncé :

{Si au moment t du passé où tu ne faisais pas attention \*tu faisais attention tu ferais moins d'erreur}

Mais pour que cette forme soit correcte il faudrait que le second verbe soit au plus que parfait. Il est étonnant que même dans de tels cas l'imparfait se rapporte à un événement du présent ou du futur, et non du passé. Cette impossibilité d'imaginer le procès à un moment passé, en plus de l'incompatibilité des adverbess exprimant une valeur de passé avec la protase, nous incitent à penser que l'imparfait dans les phrases hypothétiques n'encode pas le passé. L'interlocuteur quand il interprète une telle phrase, ne choisit pas le présent plutôt que le passé, il décode directement le présent de la protase. Voilà en tout cas le principe sur lequel je vais baser mon analyse dont je fais maintenant part .

Selon moi,  $siprés(p)$  et  $siimpf(p)$  communiquent l'une comme l'autre que le locuteur entretient, ou en d'autres mots, interprète la pensée p. Si le locuteur communique cette interprétation de p, c'est parce qu'il la considère comme pertinente. Elle peut être pertinente pour lui-même ou pour l'interlocuteur ou pour un autre individu. La raison pour laquelle ces deux types de phrases hypothétiques encodent la même information temporelle, malgré les temps différents dans leurs propositions, est que la pensée p qui est interprétée inclut un verbe au présent et que c'est cette pensée-là qui constitue la forme propositionnelle de l'énoncé hypothétique. Il n'y a donc aucune différence entre  $siprés(p)$  et  $siimpf(p)$  sur le plan temporel, la seule différence entre elles est la valeur de la procédure non-temporelle exprimée par la deuxième et pas par la première. Nous allons voir à travers les exemples suivants que l'usage de l'imparfait dans les phrases hypothétiques reflète la même stratégie communicative du locuteur que celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, à savoir, elle lui permet de laisser l'interlocuteur interpréter la protase



à l'extérieur du contexte initial, au moins dans un premier temps. Comparons l'effet cognitif de l'imparfait par rapport à celui du présent, dans la même situation de communication :

- 16a) A à B : « si tu viens je serai content »  
 16b) A à B : « si tu venais je serais content »

Imaginons que dans les deux énoncés, A demande à B de confirmer ou d'éliminer  $p\{B \text{ vient chez } A\}$ . On sent dans 16b un effet de politesse qui est inexistant dans 16a. Le premier énoncé semble être basé sur la présomption que B est capable de décider facilement s'il vient ou pas, comme s'il avait en tête une hypothèse qui lui permettait de faire son choix presque instantanément, alors que 16b lui communique qu'il a la possibilité de réfléchir avant de répondre. Ce temps de réflexion correspond selon moi à l'inférence des RS imposées par l'imparfait.

Imaginons un autre type de situation de communication dans lequel l'imparfait permet au locuteur de détourner l'attention de l'interlocuteur du contexte initial :

- 17) A à B : « S'il faisait beau demain on pourrait faire une promenade. »

On imagine aisément en lisant cet exemple que A est conscient que B considère  $\{il \text{ fait beau demain}\}$  comme une pensée récalcitrante. C'est comme si B entretenait avec véhémence l'image mentale  $\{il \text{ fait mauvais et il fera mauvais demain}\}$  et n'était pas disposé à la contredire. La procédure non-temporelle enclenchée par l'imparfait l'invite néanmoins à découvrir la pertinence de  $p$  sans devoir éliminer cette pensée.

Dans les situations de communication où il est mutuellement manifeste que  $p$  est faux et ne doit donc ni être renforcé ni éliminé, le locuteur exploite la procédure non-temporelle de l'imparfait exactement comme il ferait pour un imparfait contrefactuel.

- 18) A à B : « Si j'étais riche je ferais le tour du monde. » (sous-entendu : « Mais je ne suis pas riche. »)

La procédure non-temporelle empêche B d'interpréter  $p$  à partir du contexte initial où elle ne serait pas pertinente. Pour rentabiliser la pertinence de l'énoncé B, infère une ou plusieurs RS de {A est riche} et en tire les implications qui lui procurent des effets cognitifs, par exemple {A est très bien habillé et loge dans un hôtel cinq étoiles} ou {A est sur la plus belle plage du monde}. Il oublie momentanément que A n'est en réalité pas riche et il se permet d'entretenir l'idée qu'il l'est, de la même manière que Jean dans l'exemple n.8 imagine le train déraillé.

Si la proposition communiquée par la protase est de faible force, l'usage de l'imparfait par rapport à celui du présent est moins contrasté que dans les exemples précédents. La valeur procédurale insiste cependant sur la nécessité d'une opération inférentielle préalable à la contextualisation.

19a) A à B : « si Jean venait je serais content. »

19b) A à B : « si Jean vient je serai content »

Supposons ici qu'il est mutuellement manifeste à A et B, que B n'a dans son contexte initial aucune hypothèse capable de renforcer  $p$ {Jean vient chez A}. Dans une telle situation de communication, B va de toute manière devoir analyser  $p$  et puiser dans sa mémoire encyclopédique. Mais il le fera spontanément après avoir interprété 19a alors que cette analyse lui sera imposée par l'imparfait dans 19b.

Cette section de l'article a mis en évidence mes deux positions concernant l'usage de l'imparfait dans les phrases hypothétiques. La première est que l'imparfait n'y communique pas de valeur de temps du passé. La seconde est que sa procédure non-temporelle est exploitée d'une façon très similaire à celle que nous avons constatée auparavant dans les exemples d'imparfait d'arrière-plan, d'imparfait de politesse et d'imparfait contre-factuel. Cette élimination de la valeur temporelle est due selon moi au fait que dans les hypothétiques du type  $siimpf(p)$ , la protase est systématiquement interprétée par l'interlocuteur comme exprimant la même métareprésentation de  $p$  que celle communiquée par les hypothétiques du type  $siprés(p)$ . Je voudrais ainsi suggérer que  $siimpf(p)$  est une variante de  $siprés(p)$ ,

dans laquelle la procédure non-temporelle joue un rôle pragmatique dans l'interprétation de la protase. C'est l'association syntaxique avec le conditionnel présent dans l'apodose qui signale à l'interlocuteur cet usage particulier de l'imparfait dans les phrases hypothétiques.

À ma connaissance, personne n'a affirmé noir sur blanc que les hypothétiques du type *siprés(p)* représentaient un usage interprétatif du langage. Pourtant les analyses respectives de Hélène Vairel et de Jacques Bres, pour ne citer qu'eux, peuvent être interprétées comme allant dans ce sens, même si ces auteurs ne font pas usage des termes « métareprésentatif » ou « interprétatif ». Hélène Vairel affirme ainsi que dans les subordinées conditionnelles de type *si A*, le locuteur « suppose la réalité de la situation *A* » . Jacques Bres, nous dit lui que dans *si P*, *si* « sert à reprendre dialogiquement en supposition un énoncé antérieur *P* d'un autre énonciateur, pour en faire la base de l'assertion de l'apodose » .

## 8. Usage de l'imparfait dans le discours indirect

Considérons l'exemple suivant dans lequel l'imparfait sert à rapporter une proposition qui a été originellement formulée avec un verbe au présent :

- 20a) Sylvie à Pierre : « Jean va bien »
- 20b) Olivier à Pierre : « Qu'est-ce que Sylvie a dit au sujet de Jean ? »
- 20c) Pierre à Olivier : « Sylvie a dit que Jean allait bien »

Imaginons qu'Olivier s'inquiète des états d'âme de Jean. Lorsqu'il demande à Pierre de lui répéter les mots de Sylvie, il a en tête deux hypothèses {Jean va bien} et {Jean ne va pas bien}. S'il demande à Pierre de lui rapporter l'énoncé de Sylvie, c'est qu'il estime que cet énoncé lui permettra d'éliminer une de ces hypothèses et de renforcer l'autre. Donc lorsqu'il interprète « Sylvie a dit que Jean allait bien » il considère que « Jean allait bien » est la partie de l'énoncé qui ressemble au mots de Sylvie et qui est donc susceptible de lui faire ressentir un effet cognitif. En d'autres mots, il est mutuellement manifeste à Olivier et Pierre que « Jean allait bien » est supposé être pertinent dans le contexte {{Jean va bien}; {Jean ne va pas bien}}. Il

va donc de soi qu'Olivier ne va pas décoder de forme propositionnelle {Jean va bien au moment t du passé lorsque Sylvie a prononcé son énoncé}. Si tel était le cas on imaginerait qu'Olivier réplique au discours rapporté en posant la question « Mais est-ce que Jean va toujours bien maintenant ? » ce qui semble tout à fait contre-intuitif. On peut conclure de l'analyse de cet exemple que l'imparfait y communique uniquement sa procédure non-temporelle

Mais, pourquoi la procédure non-temporelle de l'imparfait dans le discours indirect, alors que comme cet exemple l'illustre bien, il est ici mutuellement manifeste aux interlocuteurs que l'énoncé est pertinent dans le contexte initial ? Pourquoi laisser Olivier se représenter des images stéréotypées de « Jean va bien » ? L'explication pourrait être que la procédure permet au rapporteur de se décharger de la responsabilité des effets cognitifs produits par son interprétation de l'énoncé dans le contexte initial de l'interlocuteur. L'imparfait permet à Pierre d'inciter Olivier à interpréter « Jean va bien » hors de ce contexte et de n'en ressentir la pertinence qu'une fois que la RS qu'il a inférée y sera transférée. Le fait qu'il sélectionne lui-même une HE de sa mémoire encyclopédique lui donne sa part de responsabilité dans le processus d'interprétation.

Voyons maintenant un autre type d'exemples de discours rapporté où l'imparfait conserve sa valeur de temps du passé, celui où le discours est inséré dans un texte narratif :

- 21) Jean : « Hier j'ai rencontré Sylvie à la piscine. On a discuté ensemble un petit moment puis elle m'a dit qu'elle voulait sortir de l'eau et se rhabiller parce qu'elle avait froid. »

La phrase « elle voulait sortir de l'eau et se rhabiller parce qu'elle avait froid » est ressentie comme la description d'un événement communicatif dans le cadre du récit. Le destinataire n'a aucune raison d'imaginer que le locuteur imite ou interprète les propos de Sylvie, d'autant plus qu'il n'a aucune idée préconçue de ces propos. Il n'est donc pas demandeur d'un usage interprétatif du langage.

Reprenons l'exemple n.20c et imaginons cette fois qu'Olivier se soucie de l'état de Jean, non pas au moment où il interroge Pierre,

mais à celui où Sylvie a exprimé l'énoncé {Jean va bien}. Pas de doute cette fois que la forme propositionnelle qu'il construit à partir de « Sylvie a dit que Jean allait » soit {au moment t du passé lorsque Sylvie a parlé à Pierre Jean va bien}. En d'autres mots, il interprète bien l'imparfait comme un temps du passé. La différence avec la version précédente est qu'ici Olivier n'est pas intéressé par une reproduction fidèle du contenu sémantique de l'énoncé de Sylvie. Il ne métareprésente pas cet énoncé d'origine.

De ces quelques exemples on peut conclure que lorsque l'énoncé est interprété comme la métareprésentation d'un autre énoncé contenant un verbe au présent l'imparfait n'encode que sa procédure non-temporelle, tout comme dans l'usage en phrase hypothétique.

## 9. Conclusions

J'ai voulu démontrer dans cet article que pour l'imparfait l'expression de la modalité était une conséquence directe du sens et non d'une lecture contextualisée. Pour cela, j'ai repris l'hypothèse présentée dans Heenen, *Imparfait et Stéréotypes*, selon laquelle l'imparfait encode une procédure particulière pour le traitement de l'énoncé qui consiste à faire inférer une vue stéréotypée de l'action. Cette procédure fait que le destinataire interprète l'énoncé, au moins dans un premier temps, sans se servir du contexte initial, ce qui permet au locuteur de communiquer des pensées qui ne seraient pas pertinentes dans ce contexte. L'explication permet de faire un rapprochement entre des usages non-standards comme l'imparfait contrefactuel, hypothétique, ou de politesse, et un usage standard comme l'imparfait d'arrière-plan. D'autre part j'ai également suggéré dans cet article que l'imparfait encodait une deuxième procédure dite « temporelle » dont je n'ai cependant pas précisé les contraintes imposées. Une question importante auquel il faudra répondre dans une analyse spécifique de cette procédure est si elle doit ou non rendre compte de la vision atélique de E. Une façon d'expliquer le fait qu'une même unité linguistique encode deux procédures serait en effet de dire que celles-ci soient complémentaires. On pourrait poser dans ce cas que l'inférence des RS représente un

« moyen complémentaire » ou une « précision » pour bien exécuter la sélection d'une situation atélique. Cependant, l'analyse que j'ai faite dans cet article des imparfaits en phrases hypothétiques et dans certains exemples de discours indirect aboutit à la conclusion que seule l'inférence des RS est encodée par l'imparfait dans ces usages. Cela suggérerait donc comme autre possibilité que les deux procédures soient indépendantes l'une de l'autre, la temporelle imposant le passé et sans-doute la propriété d'extension temporelle pour expliquer l'imparfait itératif, la non-temporelle imposant elle la vue stéréotypée de l'événement. Mais à ce stade de l'analyse, aucune de ces deux possibilités n'est à exclure, seule une analyse approfondie des caractéristiques aspectuo-temporelles de l'imparfait permettra d'y voir plus clair.

## Bibliographie

- Berthonneau, Anne-Marie et Kleiber Georges, « *Un imparfait de plus... et le train déraillait* », *Modes de repérages temporels, textes réunis par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume*, Amsterdam-New York : Rodopi, 2003, p. 1–24
- Blakemore, Diane, *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987
- Bres, Jacques, « Encore un peu, et l'imparfait était un mode. . . « L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité », dans *Cahiers de praxématique*, vol. 47, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006, pp. 149-176
- Bres, Jacques, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers chronos*, Amsterdam-New York : Rodopi, n. 14/2005, pp. 1-32
- de Saussure, Louis, « On Some Methodological Issues in the Conceptual/Procedural Distinction », *Procedural Meaning : Problems and Perspectives*, 25, 2011, pp. 55-79
- de Saussure, Louis et Sthioul Bertrand, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 167-188
- de Saussure, Louis et Sthioul Bertrand, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de l'imparfait : Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivière*, *Cahier Chronos* 14/2005, pp. 103-120
- Gosselin, Laurent, « Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques », *Cahiers chronos*, n.4/1999, Amsterdam-New York : Rodopi, pp. 29-51
- Heenen, François, « Imparfait et Stéréotypes », *Milli Mála* n.7/2015, Reykjavík : Institut Vigdís Finnbogadóttir
- Imbs, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck, 1968

- Le Goffic, Pierre, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », *Points de vue sur l'imparfait présenté par Pierre Le Goffic*, Caen : Centre de Publications de l'Université de Caen, 1986, pp. 55-69
- Leonetti, Manuel et Escandell-Vidal Victoria, « On the Quotative Readings of Spanish *Imperfecto* », *Cuadernos de Lingüística X*, 2003, pp. 135-154
- Moeschler, Jacques, « Where is procedural meaning located? Evidence from discourse connectives and tenses », *Lingua* 175-176/2016, pp. 122-138
- Moeschler, Jacques, Griset Cristina, Cartoni Bruno, « Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30/2012, pp. 1-21
- Patard, Adeline, « L'imparfait dans les phrases hypothétiques [si IMP, COND] : pour une approche aspectuo-temporelle », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 47 | 2006
- Patard, Adeline, et Richard Arnaud , « Attenuation in French simple tenses », *Cahiers Chronos* 22/2011, pp. 179-209
- Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses universitaires de France René, 2005
- Sperber, Dan et Wilson Deirdre, *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986
- Vairel, Hélène, « Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français : la valeur de si A, B », *L'information grammaticale*, vol. 14/1982, p. 5-10

## ÚTDRÁTTUR

Lýsingarþátíð (*imparfait*) og háttarmerking

Í grein François Heenen, „Imparfait et Stéréotypes“ (*Milli Mála* 7, 2015), var sú kenning sett fram að franska lýsingarþátíðin (*imparfait*) miðli ákveðnu ferli sem viðmælandinn fer eftir til að túlka segðina. Þessi kenning getur að mati höfundarins útskýrt af hverju þessi tíð er oft notuð til að tjá um óraunverulega atburði. Skýringin væri þá sú að viðkomandi ferli leiði huga viðmælandans frá aðgengilegasta samhenginu. Þannig getur talandinn miðlað til hans hugsunum sem væru ekki viðeigandi í því samhengi. Í greininni er sýnt fram hvernig þessi tilgáta varpar nýju ljósi á ýmsa notkun lýsingarþátíðar, hefðbundna sem óhefðbundna, en sérstök áhersla er lögð á notkun hennar í skilyrðissetningum. Höfundurinn veltir líka fyrir sér hvernig lýsingarþátíð í skilyrðissetningum fær nútíðarmerkingu í stað þátíðarmerkingarinnar sem einkennir hana almennt að öðru leyti. Að mati hans er það vegna þess að segðin er túlkuð sem endurhugsun (*metarepresentation*) annarrar segðar sem inniheldur sögn í nútíð. Þá er engin ástæða til að gera ráð fyrir að þátíðarmerking og háttarmerking lýsingarþátíðar séu í fyllidreifingu, eins og margir fræðimenn hafa talið.

*Lykilorð:* háttarmerking þátíða, franska lýsingarþátíð (*imparfait*), Gildiskenningin, samhengisval.

## ABSTRACT

*Imparfait* and modality

This paper proposes a new analysis of the modal value of the French *imparfait* based on the hypothesis which was made in François Heenen that this tense encodes a procedural meaning. According to the author, the procedure forces the addressee to treat the utterance without making use of the most immediate context. This constraint on inferential operations allows the locutor to communicate thoughts which would not be relevant if they were treated through that immediate context. The analysis emphasizes especially the function of the French *imparfait* in hypothetical phrases but the explanation should also shed light on other non-standard uses like counterfac-



tual *imparfait* or *imparfait* of politeness as well as standard use like the back-ground *imparfait*. Another related topic discussed in this paper is the present value of *imparfait* in hypothetical phrases. According to the author, this is not due to a complementary link between modality and temporality, as many grammarians and linguists have suggested, but to a case of interpretive use of language.

*Keywords:* modal use of past tense, French *imparfait*, Relevance Theory, choice of context.